

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Mardi 15 janvier 2019

### **Afer : la performance préservée en 2019 2,25 %\* pour le taux du Fonds Garanti en euros du contrat Afer 2018**

**Le Président de l'Afer, Gérard Bekerman, a annoncé ce jour que le taux de rendement du Fonds Garanti en euros AFER 2018 s'élève à 2,25 % net de frais de gestion, hors prélèvements fiscaux et sociaux.** Ce taux se situe parmi les tout meilleurs du marché et se démarque de la tendance globale à la baisse de la rémunération de l'assurance vie. L'Afer consolide ainsi une nouvelle fois la rémunération de l'épargne de ses adhérents.

2018 a cependant été une année de contre-performances pour les supports en unités de compte, en raison d'une conjoncture économique mondiale déprimée par les menaces de guerre commerciale Chine-Etats-Unis, le revirement de la politique de la Fed, les risques liés au Brexit et à la dette italienne et les prévisions de croissance mondiale revues à la baisse. L'Afer se félicite néanmoins des résultats obtenus dans l'immobilier, avec une performance notable de 3,7 % pour Afer Immo et de 3,3 % pour Afer Immo 2.

*« Ces évolutions de marchés ont conduit l'Afer à renforcer sa diversification, a déclaré Gérard Bekerman, car elle contribue à une meilleure gestion. Outre notre partenaire historique Aviva Investors France, Ardian et BNP Paribas AM, nous accueillons désormais Rothschild & Co Asset Management Europe au travers d'une nouvelle SICAV disponible dès janvier 2019. Afer Premium constitue une véritable innovation en France : une seule unité de compte proposant toutes les classes d'actifs gérées sur une large base diversifiée par les meilleurs professionnels concernés ».*

La diversification se poursuivra en 2019 avec le lancement de deux nouveaux appels d'offre pour Afer Patrimoine et pour un fonds dédié aux Mid Cap dans la prolongation de l'offre Afer Actions PME.

Enfin, record historique depuis dix ans, l'Afer a enregistré 32 000 nouveaux adhérents en 2018. *« Cette croissance, cette attractivité, c'est notre force »* s'est réjoui Gérard Bekerman.

#### **A propos de l'Afer**

L'Afer - Association Française d'Épargne et de Retraite - est l'un des premiers groupements d'épargnants en Europe, avec plus de 750 000 adhérents représentant une épargne de 56 milliards d'euros. Créée en 1976, l'Afer a révolutionné le marché de l'assurance-vie en lançant, dans les années 80, le contrat à versements et retraits libres. Ce contrat souscrit auprès d'Aviva, filiale de l'un des premiers assureurs vie et dommages en Europe, est devenu un modèle de référence en matière de souplesse et de performance. Grâce à sa puissance et son poids économique, l'AFER est une force de proposition vis-à-vis des pouvoirs publics. L'Association fait entendre sa voix, chaque fois que l'intérêt de ses adhérents et de l'épargne retraite le rend nécessaire.

\*net de frais de gestion et hors prélèvements sociaux. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

#### **Information presse :**

Maxime Sagot – GPLUS

[maximesagot@gpluseurope.com](mailto:maximesagot@gpluseurope.com)

01 40 06 01 03 – 06 98 86 06 76